

AVIS DE RECRUTEMENT

Réf. n° : 011/ WCS CAR/ FY'27

Position : Senior Safeguard Officer

Rapport au : Conservation Community Coordinator

Lien Fonctionnel : Parc Manager et Country Logistics Director

Lieu d'affectation : Ndélé (Complexe des aires protégées du Nord-Est de la RCA)

Type de contrat : CDD à temps plein renouvelable

Prise de fonction envisagée : **Novembre 2026**



*Sic. Traiteur
le 07/10/26*

A propos de la Wildlife Conservation Society (WCS) :

WCS est synonyme de faune et de lieux sauvages. En tant que première organisation mondiale de conservation de la faune et de la flore sauvages, la WCS a une longue expérience de l'obtention de résultats novateurs et percutants à grande échelle. Nous menons des programmes couvrant l'océan et plus de 3 millions de kilomètres carrés biologiquement critiques dans près de 60 pays. Nous nous appuyons sur une base unique : Notre portée est mondiale ; nous découvrons grâce à une science de premier ordre ; nous protégeons grâce à un travail sur le terrain avec les populations locales et autochtones ; nous inspirons grâce à nos zoos, aquariums et programmes éducatifs de classe mondiale ; et nous tirons parti de nos ressources grâce à des partenariats et à une influence politique puissante. Les 5,000 membres de notre équipe, à New York et dans le monde entier, travaillent collectivement à la réalisation de notre mission de conservation.

I. Objet du poste, principales tâches et responsabilités

Le/la Senior Safeguard Officer est chargé(e) d'assurer un leadership technique de niveau senior dans la mise en œuvre des politiques et mécanismes de sauvegarde de la WCS en République centrafricaine. À ce titre, il/elle exerce des fonctions d'orientation stratégique, de supervision et d'assurance qualité, afin de garantir la conformité et l'efficacité des activités de sauvegarde dans l'ensemble des programmes et projets.

Le/la titulaire du poste veille notamment à l'intégration des standards de sauvegarde dans les activités de terrain et de programme ; la protection et l'inclusion des Peuples Autochtones et Communautés Locales, ainsi que la promotion de l'égalité des genres et de l'équité sociale ; la mise en œuvre rigoureuse du Mécanisme de gestion des plaintes (GRM) ; la prévention des conflits et la gestion proactive des risques sociaux ; le respect des exigences institutionnelles de la WCS et des bailleurs de fonds.

Il/elle collabore étroitement avec les Safeguard Officers, Safeguarding Assistants, responsables de projets et partenaires, ainsi qu'avec la fonction régionale de sauvegarde, afin d'assurer une cohérence opérationnelle et un niveau de qualité élevé dans toutes les interventions.

II. Responsabilités Principales :

A. Supervision des mesures de sauvegarde sociale et appui technique

- Fournir un leadership technique, des orientations et une supervision pour la mise en œuvre des politiques et procédures de sauvegarde sociale de la WCS.
- Appuyer les équipes des programmes et de terrain dans l'identification, la prévention et l'atténuation des risques et impacts sociaux potentiels.
- Veiller à ce que les considérations relatives aux mesures de sauvegarde sociale soient correctement intégrées dans la planification et la mise en œuvre des programmes.

- Fournir des orientations techniques aux équipes de terrain et aux partenaires concernant les exigences en matière de sauvegarde sociale.
- Examiner la mise en œuvre des mesures de sauvegarde et fournir une assurance qualité ainsi que des recommandations concernant les actions correctives lorsque cela est nécessaire.
- Appuyer les équipes des programmes dans la résolution des lacunes en matière de sauvegarde sociale et dans le suivi des actions correctives.
- Promouvoir la cohérence et les bonnes pratiques dans la mise en œuvre des mesures de sauvegarde sociale sur les sites concernés des programmes.
- Appuyer l'alignement des activités des programmes sur les exigences applicables des bailleurs de fonds et les normes internationales pertinentes en matière de sauvegarde sociale.
- Examiner les plans de sauvegarde, les évaluations, les résultats du suivi, les rapports et autres livrables pertinents préparés par les équipes de terrain, et fournir un retour technique.

B. Peuples Autochtones et Communautés Locales

- Examiner et fournir des orientations techniques sur les approches d'engagement et de consultation communautaires proposées par les équipes de terrain.
- Appuyer les équipes des programmes afin de veiller à ce que les droits et intérêts des IPLC soient dûment pris en compte dans la planification et la mise en œuvre des programmes.
- Fournir des conseils techniques sur les questions complexes ou sensibles découlant de l'engagement avec les IPLC et les groupes vulnérables.
- Fournir des orientations sur les processus appropriés de consultation et de participation.
- Lorsque cela est requis, fournir un appui technique aux processus de Consentement Libre, Préalable et Éclairé (FPIC) et veiller à leur documentation appropriée.
- Appuyer l'identification et la gestion des risques affectant les IPLC ainsi que les autres groupes vulnérables ou marginalisés.
- Promouvoir des approches culturellement appropriées, inclusives et sensibles aux conflits dans l'engagement communautaire.

C. Mécanisme de gestion des plaintes (GRM)

- Assurer la supervision et fournir des orientations techniques pour la mise en œuvre et le fonctionnement du GRM.
- Appuyer la mise en place, le renforcement et l'adaptation des systèmes de GRM sur la base de l'expérience de terrain et des enseignements tirés.
- Fournir des orientations techniques et un accompagnement aux Safeguard Officer(s), Safeguarding Assistant(s) et au personnel de terrain concerné sur la mise en œuvre du GRM.
- Veiller à ce que les procédures, outils et mécanismes de reporting du GRM appropriés soient en place et fonctionnent efficacement.
- Suivre la qualité et la célérité de l'enregistrement, du suivi et de la résolution des plaintes.
- Veiller à ce que les bases de données et les dossiers du GRM soient correctement tenus et à ce que les plaintes soient documentées et suivies.
- Analyser les tendances des plaintes et identifier les risques sociaux récurrents ou émergents.
- Faciliter des revues et réflexions régulières sur la mise en œuvre du GRM et recommander des améliorations.
- Veiller à un reporting approprié sur la mise en œuvre du GRM à l'intention de la direction des programmes et des équipes techniques concernées.

- Contribuer au reporting des bailleurs de fonds sur le GRM et les autres activités de sauvegarde sociale.

D. Égalité des genres et inclusion sociale

- Fournir un appui technique pour intégrer l'égalité des genres et l'inclusion sociale dans les activités des programmes.
- Appuyer les analyses et évaluations relatives au genre et à l'inclusion sociale lorsque cela est requis.
- Identifier les risques et les obstacles affectant la participation des femmes et des groupes vulnérables et marginalisés.
- Fournir des orientations sur les mesures appropriées visant à renforcer la participation inclusive et l'accès équitable aux bénéfices des programmes.
- Appuyer l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des Plans d'inclusion du genre et des actions connexes.
- Appuyer l'élaboration et l'utilisation d'indicateurs relatifs au genre et à l'inclusion sociale.
- Assurer ou coordonner des formations sur l'égalité des genres et l'inclusion sociale à l'intention du personnel de la WCS, des partenaires et des parties prenantes communautaires concernées.
- Examiner et fournir des orientations techniques sur l'intégration des mesures d'égalité des genres et d'inclusion sociale dans les activités des programmes.
- Documenter les enseignements tirés et les bonnes pratiques et promouvoir leur intégration dans la mise en œuvre des programmes.

E. Alerte précoce, prévention des conflits et gestion des risques sociaux

- Appuyer le développement et le renforcement des mécanismes de suivi des risques sociaux et d'alerte précoce.
- Suivre les risques sociaux, tensions et conflits émergents susceptibles d'affecter les communautés, les activités des programmes ou les relations avec les parties prenantes.
- Fournir des conseils techniques sur les stratégies de prévention et d'atténuation des conflits.
- Fournir des conseils techniques à la direction des programmes et des paysages/projets sur les réponses appropriées aux risques importants en matière de sauvegarde et aux conflits émergents.
- Appuyer les équipes des programmes dans l'application d'approches sensibles aux conflits.
- Analyser les risques sociaux et recommander les mesures d'atténuation appropriées.
- Transmettre les risques importants ou non résolus en matière de sauvegarde sociale à la direction des programmes et à la direction technique concernée.
- Appuyer la revue régulière des risques sociaux et des problèmes émergents sur les différents sites des programmes.

F. Mesures de sauvegarde relative aux infrastructures et aux activités des programmes

- Fournir un appui technique aux équipes des programmes pour intégrer les mesures de sauvegarde sociale dans les activités de construction, de réhabilitation et autres activités d'infrastructure.
- Examiner les exigences pertinentes en matière de sauvegarde sociale avant et pendant la mise en œuvre des travaux d'infrastructure.

- Fournir des orientations sur la santé et la sécurité des communautés, les relations entre les travailleurs et les communautés, le genre, les activités à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO) et la Santé, Sécurité, Sûreté et Environnement (HSSE), selon le cas.
- Appuyer les équipes de terrain dans l'identification et le traitement des risques sociaux associés aux activités d'infrastructure.
- Examiner les résultats du suivi et appuyer les mesures correctives et d'atténuation.
- Signaler les problèmes importants de sauvegarde sociale à la direction des programmes.

G. Suivi, évaluations, données et reporting

- Élaborer et/ou appuyer des indicateurs appropriés pour suivre l'efficacité des mécanismes de sauvegarde sociale.
- Superviser la qualité du suivi et du reporting en matière de sauvegarde sociale.
- Appuyer ou superviser les évaluations socio-économiques, enquêtes et autres activités de recherche sociale.
- Veiller à ce que la collecte des données sociales soit menée de manière éthique et conformément aux exigences applicables de la WCS.
- Fournir des orientations sur le respect des exigences du Comité institutionnel d'examen (IRB) de la WCS, lorsque cela est applicable.
- Examiner les rapports de suivi des mesures de sauvegarde et les résultats de terrain transmis par les Safeguard Officers, et fournir un retour technique ainsi que des recommandations.
- Analyser les informations issues du suivi, les retours d'information des communautés et les tendances des plaintes afin d'identifier les risques et les possibilités d'amélioration des programmes.
- Préparer et examiner les rapports de sauvegarde sociale et les contributions techniques destinées aux rapports des programmes et des bailleurs de fonds.
- Documenter les enseignements tirés et appuyer leur diffusion et leur application dans l'ensemble des activités des programmes.

H. Formation, accompagnement et renforcement des capacités

- Élaborer et/ou appuyer l'élaboration de supports et d'outils de formation sur les mesures de sauvegarde sociale.
- Organiser régulièrement des formations et des séances de sensibilisation à l'intention du personnel de la WCS, des partenaires et des parties prenantes communautaires concernées.
- Fournir un accompagnement technique et un coaching aux Safeguarding Officers, Safeguarding Assistants et au personnel de terrain concerné.
- Identifier les lacunes en matière de capacités et élaborer des réponses appropriées en matière de renforcement des capacités.
- Fournir des orientations sur les mesures de sauvegarde sociale, le GRM, l'égalité des genres et l'inclusion sociale, l'engagement communautaire, les droits humains et les sujets connexes.
- Promouvoir l'application cohérente des approches de sauvegarde sociale sur les différents sites des programmes.
- Identifier les lacunes en matière de capacités techniques parmi le personnel chargé de la sauvegarde et recommander des mesures appropriées de renforcement des capacités au/à la Safeguarding Coordinator et à la direction des programmes.

I. Coordination et engagement des parties prenantes

- Assurer la coordination technique avec la direction des programmes, les responsables des paysages/parcs/projets, les équipes de conservation communautaire, les équipes d'infrastructure et les autres fonctions pertinentes de la WCS sur les questions de sauvegarde.
- Assurer la coordination technique et l'appui au personnel de sauvegarde sur le terrain et maintenir une communication régulière avec la fonction de sauvegarde au niveau national concernée, le cas échéant, ainsi qu'avec la fonction régionale de sauvegarde.
- Coordonner avec les autorités gouvernementales compétentes, les partenaires, les ONG et les autres parties prenantes sur les questions de sauvegarde sociale.
- Participer aux réunions techniques et aux réunions pertinentes avec les parties prenantes.
- Représenter la WCS sur les questions de sauvegarde sociale lorsque la direction l'y autorise.
- Contribuer au renforcement de la collaboration et de la cohérence entre le personnel chargé de la sauvegarde dans les zones pertinentes des programmes.
- Appuyer la communication des résultats et recommandations en matière de sauvegarde sociale à la direction des programmes.

J. Développement des programmes et autres appuis

- Fournir des contributions techniques aux propositions de projets, notes conceptuelles et activités de développement des programmes lorsque les mesures de sauvegarde sociale sont pertinentes.
- Fournir des contributions techniques en matière de sauvegarde lors de la conception et de la revue de nouvelles activités, de nouveaux projets et interventions.
- Contribuer à l'élaboration des composantes relatives aux mesures de sauvegarde sociale des plans et budgets des projets.
- Appuyer l'intégration des exigences sociales des bailleurs de fonds en matière de sauvegarde dans les propositions et la conception des programmes.
- Assumer toute autre responsabilité connexe confiée par la direction.

III. Qualifications : Éducation/connaissances/compétences techniques et expérience

Les qualifications suivantes peuvent être acquises à travers une combinaison de l'éducation formelle ou auto-éducation, avec de l'expérience ou les formations obtenues dans son poste.

Exigences minimales et compétences professionnelles :

- ✓ Avoir un diplôme de troisième cycle en sciences sociales ou dans un domaine connexe est souhaité, notamment en développement international, droits humains, études de genre, géographie humaine, résolution des conflits, droit des droits humains, gestion des ressources naturelles ou dans une autre discipline pertinente.
- ✓ Avoir un diplôme de niveau Master (BAC+4 ou équivalent) dans un domaine pertinent, associé à une expérience professionnelle substantielle directement pertinente, * peut également être pris en considération, sous réserve des exigences de la WCS.
- ✓ Avoir au moins trois (3) ans d'expérience professionnelle pertinente dans les domaines de la sauvegarde, de la mise en œuvre de programmes/projets, de l'engagement communautaire, de la conservation, du développement ou dans un domaine connexe.

- ✓ Expérience avérée dans la fourniture d'orientations techniques, la supervision, l'accompagnement ou la coordination de personnel chargé de la sauvegarde, d'équipes de terrain et/ou de partenaires des programmes.
- ✓ Expérience avérée dans les mesures de sauvegarde sociale et l'engagement communautaire.
- ✓ Expérience avérée de travail avec les Peuples Autochtones, les Communautés Locales et/ou les groupes vulnérables et marginalisés.
- ✓ Expérience avérée en prévention, gestion ou résolution des conflits.
- ✓ Expérience dans la fourniture d'orientations techniques, d'accompagnement ou de renforcement des capacités au personnel et aux partenaires.
- ✓ Une expérience dans la conception, la mise en œuvre ou la gestion d'un GRM est fortement souhaitable.
- ✓ Une expérience dans la contribution à des propositions de projets et notes conceptuelles est souhaitable.
- ✓ Une expérience dans la conservation, la gestion des ressources naturelles ou les programmes de développement constitue un atout.
- ✓ Expérience dans l'examen et l'assurance qualité d'évaluations, plans, résultats de suivi, rapports ou autres livrables techniques relatives aux mesures de sauvegarde.
- ✓ Avoir une solide compréhension des principes de sauvegarde sociale, d'engagement communautaire, de gestion des parties prenantes et de gestion des risques sociaux.
- ✓ Avoir de solides compétences en leadership technique et en accompagnement, avec la capacité d'orienter le personnel de sauvegarde sur le terrain et de fournir des recommandations pratiques à la direction des programmes et des projets.
- ✓ Avoir de solides compétences en communication, relations interpersonnelles, négociation et engagement des parties prenantes, y compris la capacité à interagir avec les communautés, les autorités gouvernementales, les partenaires et les autres parties prenantes.
- ✓ Avoir de solides compétences en facilitation et en consultation, notamment la capacité à diriger des consultations communautaires, des discussions de groupes de discussion, des réunions et des échanges liés aux plaintes.
- ✓ Avoir une capacité avérée à interagir avec respect et efficacité avec des communautés diverses et vulnérables, notamment les femmes, les jeunes, les communautés autochtones/locales et les autres groupes marginalisés.
- ✓ Bonne compréhension de l'égalité des genres, de l'inclusion sociale, de la vulnérabilité et des considérations relatives à la protection, ainsi que de leur application dans les contextes de conservation et de développement.
- ✓ Solides compétences organisationnelles, de documentation et de reporting, notamment pour la préparation et la revue de rapports techniques, de rapports de terrain, de comptes rendus de consultations et de documents relatifs aux mesures de sauvegarde sociale.
- ✓ Capacité avérée à accompagner, orienter et soutenir le personnel junior et les équipes de terrain dans les activités de sauvegarde sociale et d'engagement communautaire.
- ✓ Capacité à travailler de manière autonome, à prendre des initiatives et à fournir un appui technique tout en collaborant efficacement avec des équipes multidisciplinaires.
- ✓ Aptitude et volonté de se déplacer régulièrement sur les sites de terrain, y compris dans des environnements opérationnels reculés et difficiles.
- ✓ Bonne maîtrise pratique de Microsoft Word, Excel et des autres outils pertinents de reporting et de gestion des données.
- ✓ Niveau élevé d'intégrité, de professionnalisme, de discrétion, de sens des responsabilités et de confidentialité.
- ✓ Fort engagement en faveur de pratiques de conservation et d'engagement communautaire respectueuses, inclusives, éthiques et responsables.



Exigences préférées :

Le poste requiert la capacité et la volonté de voyager dans les villes et villages jusqu'à 70 % du temps. Une fois de plus, une expérience de travail dans des environnements instables, c'est-à-dire des contextes difficiles.

Le poste peut nécessiter de travailler dans des zones reculées avec un accès limité aux équipements et services de base. Le/la Senior Safeguard Officer travaillera dans un environnement multiculturel et multidisciplinaire et devra faire preuve de flexibilité et d'adaptabilité face à l'évolution des conditions de terrain.

Procédures de soumission des candidatures :

Toute personne intéressée est invitée à faire parvenir sa demande à WCS RCA de préférence par voie électronique à l'adresse : carrecruitment@wcs.org ou déposer votre candidature à notre site de Bamingui ou celui de Ndélé et ce, au plus tard le **17 octobre 2026** comprenant obligatoirement :

- ✓ Une (01) lettre de motivation expliquant leur adéquation avec le poste ;
- ✓ Un (01) curriculum vitae complet actualisé avec les coordonnées de trois (3) références professionnelles ;
- ✓ Une (1) copie de la carte d'identité nationale ou passeport,
- ✓ Une (1) copie des diplômes (un minimum de **BAC+4**)

NB : WCS est un employeur qui souscrit au principe de l'égalité des chances et se conforme à toutes les lois et réglementations du travail qui interdisent la discrimination à l'embauche et veillent à ce que les candidats de tous horizons soient pris en compte de manière équitable et cohérente au cours du processus de sélection et d'embauche. Nous nous engageons à recruter et à soutenir une main-d'œuvre diversifiée. Nous nous engageons à cultiver un environnement de travail inclusif et à rechercher de futurs membres d'équipe qui partagent les mêmes valeurs.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour un entretien.

Fait à Bangui le 28 septembre 2026

Le Directeur des Programmes
Armand Serge LUH MFONE

